

AXE 1 La vie associative et les services à nos membres

ORIENTATIONS	ACTIONS
Promouvoir l'association auprès des futurs membres.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Communiquer avec des anciens collègues de travail 2. Inviter personnellement les nouveaux à une activité.
Favoriser la participation aux activités.	<ol style="list-style-type: none"> 3. Proposer des activités variées. 4. Organiser du co-voiturage à l'occasion.
Valoriser l'engagement au sein des comités.	<ol style="list-style-type: none"> 5. Donner des nouvelles des activités des comités et inviter les nouveaux membres à y participer.
Informers nos membres sur les enjeux qui les concernent.	<ol style="list-style-type: none"> 6. Envoyer des bulletins sectoriels
Favoriser le sentiment d'appartenances envers l'Association.	<ol style="list-style-type: none"> 7. Publiciser nos activités sectorielles et régionales. 8. Envoyer des cartes de souhaits d'anniversaires aux personnes de 80 ans et plus. 9. Organiser des Fêtes : de la rentrée, des Aînés, Noël, de l'Amitié, des 5-10-15 ans de retraite, de reconnaissance... 10. Promouvoir l'inscription à l'Infolettre de l'AREQ nationale 11. Organiser des tirages lors des activités.

	12. Faire connaître les artistes de notre secteur.
--	--

AXE 2 La défense des droits de nos membres et la participation au mieux-être de la société

ORIENTATIONS	ACTIONS
Revendiquer des services de qualité accessibles, universels et gratuits en matière de santé physique et mentale	13. Participer aux consultations, discussions et appuyer l'AREQ dans ses revendications concernant les services publics. 14. Signer les pétitions pour appuyer nos demandes.
Veiller au respect de l'autonomie décisionnelle en matière de fin de vie.	15. Participer aux discussions des instances sur les soins de fin de vie 16. Encourager nos membres à s'informer sur les directives médicales anticipées et l'aide à mourir.
Faire connaître la fondation Laure-Gaudreault	17. Soutenir la campagne de financement annuelle. 18. Promouvoir l'adhésion de nouveaux membres (10\$). 19. Proposer des noms d'organismes du secteur pour l'obtention de subvention de la FLG.
S'associer à des organismes et à des causes qui rejoignent nos préoccupations et nos valeurs.	20. Faire des dons à des organismes communautaires du secteur en lien avec nos valeurs et à d'autres organismes en lien avec l'actualité.